



MAIRIE DE BARRAUX

ESPACE JEUNES 6-11 ANS

PROJET PEDAGOGIQUE

SOLIDARITE

Favoriser le vivre - ensemble

AMITIE

Favoriser le lien avec les familles

LOISIRS

Favoriser le lien avec les acteurs éducatifs

Favoriser l'autonomie

DECOUVERTE DU MONDE

Intentions éducatives *Projet éducatif Territorial*

Le projet éducatif représente pour l'ensemble des acteurs de la communauté éducative un cadre de références qui définit la politique éducative locale.

Le projet éducatif doit donner un maximum d'atouts à chaque enfant pour lui assurer les moyens de son émancipation et de son implication citoyenne. Les actions qui seront conduites doivent permettre la socialisation des jeunes en y développant les notions de liberté, d'égalité, de fraternité et de solidarité. Les structures éducatives doivent promouvoir le « vivre ensemble » et, de ce fait, garantir l'égalité entre tous et toutes.

Le projet éducatif en action

A partir du projet éducatif, l'Espace Jeunes doit définir son propre projet pédagogique, document de référence pour l'équipe d'animation guidant le professionnel dans ses actions et ses actes au quotidien.

A ce sujet, le projet éducatif donne quelques repères, à savoir que :

- Les actions doivent être concertées en s'appuyant sur une dynamique de réseaux et de partenariat ;
- Les structures doivent s'ouvrir à la collaboration avec les parents ;
- Il faudra initier des actions favorisant le « vivre en ensemble » et la découverte de son Environnement.

Présentation succincte du public

L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants de 6 à 11 ans, correspondant au niveau scolaire élémentaire. Malgré des objectifs pédagogiques identiques, ce public peut être réparti en deux tranches d'âge : 6- 8 ans et 9-11 ans.

Cette distinction s'explique par l'évolution de l'enfant dans différents domaines :

- La cognition : langage et lecture
- La motricité
- La socialisation et l'affectivité
- La concentration

Autant de facteurs qui peuvent éventuellement influencés le déroulement d'une activité.

Ce tableau présente les caractéristiques d'un enfant de 6 à 11 ans.

Ce qui le caractérise	Ses besoins	Attitudes des animateurs conseillées
Croissance physiologique	-> sommeil, repos, nourriture équilibrée -> besoin d'efforts physiques en qualité et quantité ; maîtrise du corps -> rythmes différents	-> jeux dynamiques -> jeux d'adresse, d'équilibre -> laisser des moments d'autonomie à l'enfant
Passage de l'imaginaire au concret (âge de la scolarisation)	-> rêver, créer, explorer, manipuler, coordonner, imiter l'adulte (période opératoire concrète) -> découvrir (curieux de tout) : l'espace, le monde animal, la vie, la mort	-> favoriser les activités d'expression de création, de mémoire, les jeux à règles -> bien présenter les activités -> les entreprises des enfants doivent être conclues par des réussites
Importance du groupe (socialisation)	-> compétition, mesurer sa force -> complicité -> respect de soi et d'autrui	-> regard attentif et vigilant -> créer un esprit de groupe -> respect de l'intimité -> favoriser la mixité
Affirmation de la personnalité	-> besoin de confiance, de complicité, d'être pris au sérieux, de règles, de responsabilité, de dialogue, besoin de critique, besoin de mentir, de braver l'interdit	-> accepter la discussion, le dialogue -> répondre aux questions -> être à l'écoute, être très disponible
Sécurité	-> sécurité physique, besoins d'affection -> sécurité affective : besoins de repères, de l'adulte	-> être attentif, patient, calme, ferme -> expliquer les interdits

D'autres sources comme *Le développement de l'enfant au quotidien : de 6 à 12 ans. 2014, Editions CHU Sainte Justine* permet d'apporter également quelques éclaircissements dans ce domaine.

Concrètement, cela peut avoir un impact sur la programmation de l'Espace Jeunes

Certaines activités peuvent convenir à l'ensemble des enfants : activité manuelle, jeux coopératifs, ... mais d'autres doivent être adaptées en fonction de l'âge, notamment dans le domaine sportif (exemple : le tir à l'arc, ski, vélo). Au vu de la composition du groupe et du taux d'encadrement, il est parfois difficile de séparer le groupe en 2 et dans ce cas précis, nous devons adapter l'activité en fonction des plus jeunes (sortie vélo, par exemple). On peut aussi solliciter les « 9-11 ans » pour aider les plus jeunes.

Intentions éducatives et objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques doivent guider l'équipe d'animation dans la programmation des projets d'activité. Pour déterminer ces objectifs, il a été décidé de procéder par thématique, les 3 premières étant considérées par l'équipe comme les plus essentielles.

1. Développer l'autonomie et la prise d'initiatives en... :

...Favorisant l'expression des jeunes dans le choix et l'élaboration des activités afin que les jeunes deviennent acteurs de leurs loisirs. **Concertation des enfants pour le choix des activités.*

... favorisant les activités sportives et culturelles de valorisation de soi et de dépassement de soi *Randonnée, escalade, parcours aventure.*

... en responsabilisant et en unissant les jeunes autour d'un projet commun. *Préparation des séjours de l'été, construction d'un char pour le Carnaval, construction d'une cabane.*

... en donnant la possibilité aux enfants d'organiser leur séjour. *Séjours estivaux.*

... en participant aux tâches quotidiennes.

2. Favoriser le « Vivre ensemble » en... :

...proposant des rencontres intergénérationnelles. *Rencontre avec les Seniors de l'EHPAD, mise en place « d'activités-passerelles » entre les 10/11 ans et le secteur jeunes11-17 ans.*

...proposant des rencontres inter-centres ;

...développant les jeux et projets d'activités coopératifs.

3. Favoriser le respect (en lien avec l'intention éducative du « vivre ensemble ») en... :

... rappelant les règles de vie commune régulièrement. *Pour aller plus loin, on peut envisager de définir les règles avec les enfants et ainsi créer une Charte comprise et acceptée de tous (signature) ; Cette Charte doit mettre en avant les liens enfant/enfant, enfant/animateur, enfant/matériel). Elle doit permettre d'identifier les droits et devoirs pour les enfants qui fréquentent l'accueil de loisirs.*

... donnant la possibilité aux enfants de s'exprimer au groupe lors d'un conflit si celui-ci persiste et si le conflit concerne ou peut concerner l'ensemble des enfants. *« Conseil d'enfants » ;*

**Les éléments écrits en italique sont des illustrations qui permettent d'apporter des exemples précis sur les actions mises en place ou en cours de l'être.*

4. Sensibiliser les enfants au respect de l'Environnement

L'idée que nous cherchons à développer autour de cette intention éducative consiste à :

- a. Donner aux enfants des éléments pour mieux comprendre leur Environnement. *Visite du musée Eureka à Chambéry, Découverte de savoir-faire locaux, visite du CISALB (trajet de l'eau potable et des eaux usées), intervention d'un accompagnateur moyenne montagne,...*
- b. *Donner la possibilité de vivre des moments en pleine nature (balade à pied, raquettes, vélo, ski de fond, projet itinérant avec des ânes,...)*
- c. Former les enfants au tri sélectif et même de les accompagner à limiter leurs déchets. *Des activités ponctuelles ont été mises en place (exemple : Fais ta soupe à partir des légumes du marché ! fabrication d'une éponge, atelier couture pour confectionner une serviette en tissu, customisation de meuble).*

5. Respecter le rythme de l'enfant

Cette intention est en lien avec le déroulement d'une journée-type à l'accueil de loisirs décrit dans les pages suivantes.

Le fonctionnement du service ne doit pas entraver l'équilibre de l'enfant, d'où l'importance de temps calmes. *Développement de la lecture en lien avec la Bibliothèque et de jeux calmes.*

Pour apporter davantage d'importance à cet aspect, il pourrait être développé des temps de relaxation, avant chaque début d'activité.

Par ailleurs, l'organisation de la journée doit permettre aussi de créer des échanges particuliers avec les enfants en proposant des espaces de jeux par petits groupes (jeux de société, babyfoot, dessins). Il s'agit notamment du moment d'accueil des familles en début et fin de journée.

Le temps d'activité peut être un temps pédagogique mais aussi un moment de loisirs où l'enfant décompresse. Cet aspect a été relevé lors d'un comité de pilotage du Projet Educatif Territorial comme étant un élément essentiel à prendre en compte. Cela implique de développer l'apprentissage par le jeu et prendre réellement en compte le temps calme.

Il est possible que ce rythme puisse être bouleversé dans le cadre d'un projet spécifique ou lors d'une activité à l'extérieur.

Description d'une journée-type

8h-9h : accueil des enfants et des familles

9h-9h30 : jeux collectifs

9h30-11h : activité/cycle de découverte et d'apprentissage ludique

11h-11h30 : espace détente

11h30/12h-13h30 : repas

13h30-14h : espace de détente

14h-15h30 : activité/cycle de découverte et d'apprentissage ludique

15h30-16h : espace détente

16h-16h30 : goûter

16h30-17h : jeux collectifs

17h-18h : accueil des familles, départ échelonné

Accueil des enfants et des familles/espace détente :

Sur ce créneau, les enfants jouent librement sous la surveillance de l'équipe d'animation. Un babyfoot, des livres et des jeux de société sont mis à disposition. Ce temps est également un espace d'échange avec les familles au moment de déposer les enfants (recommandations particulières, ...) mais aussi avec les enfants : discussion sur la journée d'école de la veille, le weekend,... Ce moment, que l'on peut qualifier de privilégier, permet de montrer que l'on porte de l'intérêt à l'enfant.

Le temps de restauration

En période de vacances scolaires, les familles doivent fournir un repas tiré du sac, en sachant qu'un micro-onde et un réfrigérateur sont mis à disposition.

Tous les enfants sont regroupés pour manger ensemble, accompagnés de l'équipe d'animation. Ce moment permet de discuter avec les enfants et de partager un moment privilégié avec eux.

En période scolaire, les mercredis, le repas est inclus dans le coût de la journée et nous sommes livrés par la société Elios, fournisseur de la restauration scolaire.

De 2018 à décembre 2019 : le repas était pris à la salle de restauration scolaire.

Le plus souvent possible, nous demandons à un petit groupe d'enfants d'aider à mettre la table et de nous aider à ranger le restaurant, après le service : débarrasser la table, nettoyage des tables et balai au sol, avec l'aide de l'équipe d'animation.

Un membre de l'équipe d'animation s'occupe de la mise en chauffe des plats et de s'assurer du respect des normes HACCP.

Depuis 2020, nous avons opté pour des formules « pique-nique » car il s'est avéré que l'organisation du repas chaud était parfois contraignante par rapport aux activités menées. Un animateur devait se

détacher pour la mise en chauffe et rester au restaurant scolaire pour le nettoyage soit une plage horaire de 11h30 à 13h30/14h.

Jeux collectifs :

Il s'agit d'un temps de jeux coopératifs, pouvant également se traduire en chanson, dans le but de s'amuser ensemble.

Il permet de commencer et de terminer la journée avec l'ensemble des enfants, après l'accueil du matin et avant l'accueil du soir.

Zoom sur...

La nature des activités

Activités à la journée

Un programme d'activité est mis en place les mercredis et à chaque période de vacances scolaires où il est proposé différentes activités environnementales, culturelles, sportives et artistiques dans le but de répondre aux objectifs éducatifs cités en amont du document.

Pour y parvenir, l'équipe d'animation doit s'attacher à :

- Proposer des activités puisées dans la richesse du tissu associatif local, afin qu'un enfant intéressé par l'activité puisse facilement réinvestir cette dernière dans le cadre privé ;
- Proposer des activités permettant aux jeunes d'acquérir une culture générale sur leur ville, département, et région ;
- Développer des activités de créativité ;
- Faire découvrir ou redécouvrir une activité.
- Développer « des activités passerelles » entre les 10/11 ans et les adolescents. Sur cet aspect,

on note que l'accueil des enfants et des adolescents se déroulent dans le même lieu ce qui facilite les échanges entre les enfants de 10-11 ans et les pré-ados/ados. De ce fait, les parents connaissent l'existence du service dédié aux adolescents et la transition est facilitée.

Depuis janvier 2022, des « activités ados » peuvent être ouvertes au CM2 afin de commencer à créer du lien. Il est important que cette transition soit mesurée pour ne pas démotiver les adolescents (2 à 3 enfants maximum par activité).

Il pourrait être envisagé de mener des projets communs AL 3-11 ans et ados.

L'organisation de séjours et mini-séjours – voir fiche-action en annexes

Durant l'année, il est proposé aux enfants plusieurs séjours :

- 1 semaine durant les vacances d'hiver
- 3 mini-séjours de 2 à 3 jours durant la période estivale

Il s'agit d'une volonté de la Municipalité de faire partir les enfants de la commune en vacances afin de leur faire découvrir les richesses du territoire locale. De ce fait, les activités devront être centrées sur les loisirs mais également sur la découverte du patrimoine culturel ou naturel.

Modalités de participation des enfants

L'équipe d'animation envisage 2 niveaux d'implication :

1^{er} stade : donner la possibilité aux jeunes de s'exprimer et ainsi émettre leurs souhaits. Pour cela, nous avons opté sur la discussion du fait de la capacité d'accueil du centre plutôt que de le faire de façon interposée par la mise en place d'une boîte à idées.

2^{ème} stade : impliquer les jeunes dans l'organisation d'un des séjours. Ainsi, les jeunes pourront participer à la réalisation d'un séjour en définissant la destination et les activités en fonction du budget alloué. Ils seront amenés à passer des appels téléphoniques et envoyer des mails.

L'organisation du service

Période d'ouverture

Courant septembre/octobre, un calendrier est transmis à chaque famille, via l'école et le cahier de liaison, précisant les jours d'ouverture de l'Espace Jeunes.

En période scolaire, le service est ouvert tous les mercredis, de 8h à 18h et pendant les vacances scolaires, aux mêmes horaires et selon l'organisation suivante : vacances d'automne, 1 semaine aux vacances de fin d'année, vacances d'hiver, 1 semaine aux vacances de printemps, 5 semaines en période estivale).

Durant l'été, des mini-séjours sont organisés et un séjour est également mis en place durant les vacances d'hiver.

Les modalités d'inscription

Une permanence est proposée aux familles, tous les mardis, de 16h30 à 18h30.

A partir de septembre/octobre 2022, « un portail famille » sera mis en place et fonctionnera de la façon suivante :

Etape 1 : la famille sollicite, par mail, le service pour obtenir un code d'accès et un identifiant.

Etape 2 : constitution du dossier administratif sur le portail familles. Le dossier est composé de plusieurs documents :

- Fiche de renseignements dont différentes autorisations : autorisation pour quitter l'Espace Jeunes sans être accompagné, autorisation de droit à l'image, autorisation pour les soins d'urgence ;
- Règlement de fonctionnement ;
- Fiche sanitaire ;
- Un exemplaire de l'assurance extrascolaire ;
- Copie du carnet de santé (pages de vaccination) ;
- Attestation CAF pour le quotient familial.

Etape 3 : Validation par le service du dossier administratif permettant ainsi aux familles de pouvoir accéder à l'inscription aux activités. Si le dossier n'est pas complet, la famille sera avertie par mail ou sur le portail familles et ne pourra pas inscrire son enfant aux activités.

Etape 4 : Inscription aux activités

Une fois le dossier administratif complet, les familles peuvent préinscrire leur(s) enfant(s) selon 3 formules :

- Demi-journée sans repas : 8h-11h30 ou 13h30-18h
- Demi-journée avec repas : 8h-13h30 ou 11h30-18h
- Journée complète : 8h-18h

Les inscriptions sont traitées par ordre chronologique.

L'activité peut être limitée à un certain nombre de jeunes en fonction :

- des places dans le minibus
- de la nature de l'activité (1 pour 8 dans l'eau, par exemple).
- pour répondre aux normes d'encadrement (1 animateur pour 12 jeunes)

Une liste d'attente sera mise en place ; les familles concernées seront contactées, par ordre chronologique, si une place se libère.

Concernant les séjours, il est possible que les inscriptions soient gérées de manière à privilégier les enfants qui ne sont pas ou sont peu partis avec l'Espace jeunes.

Etape 5 : la facturation

Elle s'opère à posteriori et sera éditée pour une période de vacances à vacances, pour les vendredis soir de la période scolaire. La facture pour les présences aux vacances scolaires sera établie à la sortie de cette dernière.

Les tarifs varient en fonction de la nature de l'activité, du lieu d'habitation et du quotient familial (voir le document joint).

Les familles pourront régler par Internet sur le site dédié du Trésor Public par carte bancaire ou se rendre au trésor public du Touvet où il sera possible de régler par carte bancaire, chèque, espèces ou chèque-vacances ANCV.

Le programme sera mis en ligne sur le portail famille. Les familles seront informées via un mail ou une notification de cette information.

L'équipe d'animation

Elle est composée d'un directeur, Julien Albertoli, titulaire d'un BPJEPS *Loisirs Tous Publics*, employé à temps complet ; et d'un animateur, Antoine Dequidt, titulaire BAFA, à temps non complet. L'équipe est renforcée à chaque période de vacances scolaires.

L'équipe permanente se réunit trois heures par semaine pour l'organisation du service et la programmation des activités.

Locaux et matériel

Depuis la mi-décembre 2021, l'Espace jeunes dispose de nouveaux locaux partagés avec le secteur jeunes 11-17 ans. Ces nouveaux locaux s'inscrivent dans un projet plus large intégrant la bibliothèque et l'école élémentaire. La salle d'activité est située au 1^{er} étage ; un ascenseur est disponible pour les personnes à mobilité réduite. Des espaces de jeux sont mis en place pour le public 6-11 ans : 2 babyfoots, une table de ping-pong, des jeux de société, un coin lecture et deux espaces détente dont un canapé en palettes fabriqué par les adolescents. Il y a également un espace cuisine et un espace construction.

Deux blocs sanitaires et un évier sont mis à disposition du public. Par ailleurs, l'équipe d'animation dispose de 2 espaces de rangement.

La salle d'activité est aménagée de manière à pouvoir partagé l'espace avec la MJC afin que celle-ci puisse proposer des activités en dehors des temps d'accueil des enfants et adolescents.

L'équipe d'animation dispose d'un bureau, d'un ordinateur fixe et portable dotés des logiciels Windows (Word, Excel, PowerPoint), d'une imprimante, d'un accès à Internet et d'une messagerie électronique. Un téléphone portable est mis à disposition.

Concernant l'espace cuisine, il est proposé que les ateliers se déroulent dans la salle d'activité en investissant dans du matériel d'appoint ; cet espace étant réservé pour les professionnels. Un réfrigérateur est à disposition du personnel et des enfants pour conserver les repas. Par ailleurs, il est également mis à disposition deux micro-ondes.

L'équipe d'animation dispose également de matériel pédagogique pour développer différentes activités manuelles et sportives ou de bricolage. Des jeux de société sont régulièrement loués à la ludothèque de Pontcharra.

Par ailleurs, la collectivité attribue un budget permettant l'acquisition de matériel ou le renouvellement de celui-ci.

L'Espace Jeunes est également équipé pour le camping.

Les locaux sont proches des terrains de sports (500 m) ce qui arrivent régulièrement de nous y rendre.

Perspectives :

Jusqu'en juillet 2021, l'accueil de loisirs disposait d'un minibus permettant de participer grandement à la qualité du service. Une étude est en cours pour une acquisition.

ANNEXES

FICHES-ACTIONS

ROLE DE L'ANIMATEUR

TARIFICATION

REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Fiche-action 1

Rencontres intergénérationnelles

Objectifs pédagogiques :

- Favoriser le lien social avec l'ensemble de la population ;
- Développer les actions de solidarité ;
- Développer l'ouverture d'esprit dans l'acceptation de l'autre ;
- Se faire connaître sur le territoire.

Moyen mis en œuvre :

- 2 animateur pour 16 enfants
- Le matériel nécessaire va dépendre de l'activité
- Le lieu sera défini avec le partenaire
- L'activité peut se dérouler sur une journée ou une demi-journée.

Description du contenu :

En direction des enfants :

Des actions ponctuelles peuvent être menées pour faire connaissance avec les adolescents de l'accueil de loisirs 11- 17 ans (exemple : grand jeu fort boyard, sortie vélo) permettant ainsi de créer une passerelle entre les adolescents et les enfants qui ont bientôt l'âge de venir à l' »Espace jeunes ado ».

En direction des Seniors :

Il s'agit de se rapprocher des EHPAD du secteur et de l'association du 3^{ème} âge pour partager une activité commune.

Critères d'évaluation :

- Nombre de jeunes inscrits
- Nombre de jeunes ayant envie de renouveler l'expérience
- Le partenaire souhaite renouveler l'expérience
- Nombre d'enfants ayant fait connaissance avec les adolescents

Fiche-action 2

Développer des rencontres intercommunales

Objectifs pédagogiques et structurels :

- Rencontrer d'autres structures adolescentes du secteur ;
- Développer l'ouverture d'esprit dans l'acceptation de l'autre, et dans la découverte d'activités nouvelles ;
- Proposer des activités permettant aux jeunes d'acquérir une culture générale sur leur ville, département, et région ;
- Améliorer la visibilité de la structure.

Moyens mis en œuvre :

- Humains : 2 animateurs pour 16 enfants.
- Matériel : à définir en fonction de l'activité
- Le lieu de l'activité est défini avec les autres communes

Description de l'action :

1^{ère} étape : proposition d'une journée commune sur un accueil de loisirs

2^{ème} étape : proposer une activité à l'extérieur

3^{ème} étape : proposer un séjour commun

Critères d'évaluation :

- Nombre de jeunes inscrits
- Nombre de jeunes ayant envie de renouveler l'expérience
- Nombre de communes participantes
- Nombre de communes ayant envie de renouveler l'expérience
- Nombre de jeunes ayant fait des connaissances

Aux vacances scolaires

Fiche-action 4 :

Les séjours et mini séjours itinérants ou en étoile

Pédestre, cycliste, en raquettes ou en ski de fond

Objectifs pédagogiques :

- Faire vivre aux jeunes une aventure humaine
- Créer de la solidarité entre les jeunes
- Faire découvrir aux jeunes la richesse du patrimoine naturel local et proposer de visiter d'autres régions
- Donner envie aux jeunes de pratiquer la randonnée pour observer de beaux panoramas
- S'occuper simplement (randonner, cuisiner, jouer aux cartes, se réchauffer près d'un feu)
- Valoriser les activités de dépassement de soi
- Apprendre la tolérance et le « vivre ensemble » (exemple : adapter sa vitesse de marche par rapport au niveau du groupe).

Moyens mis en œuvre :

- Humain : 2 animateurs pour 7 à 12 enfants. En fonction du choix de l'activité (randonnée vélo, ski de fond, raquettes, à pied) et du site choisi, nous faisons appel à un prestataire extérieur qualifié.
- Matériel : matériel de camping
- Lieux : découverte d'un massif local (Belledonne, Chartreuse, Vercors, Vanoise ou Pays du Mont Blanc)
- Période : mini-séjours de 2 à 3 jours, aux vacances estivales.

Exemples de séjours déjà proposés :

- Séjour au Pays du Mont Blanc avec une visite de la Mer de glace et du parc Merlet (2019);
- Une itinérance à pied avec des ânes de bâtés sur le massif de Chartreuse avec un accompagnateur (2019)
- Un mini-séjour en refuge, en Haute-Maurienne (2021) – Termignon Bellecombe
- Un mini-séjour en refuge, en Haute-Maurienne (2022) – Mont Cenis

Critères d'évaluation :

- Nombre de jeunes inscrits ;
- Nombre de filles et de garçons ;
- La mixité sociale ;
- Nombre de jeunes ayant découvert un site
- Le partage équitable des tâches collectives par le biais d'un planning effectué à l'avance.

Objectifs pédagogiques :

- Favoriser l'expression des jeunes dans le choix et l'élaboration des activités afin que les jeunes deviennent acteurs de leurs loisirs ;
- Responsabiliser et unir les jeunes autour d'un projet commun ;
- Développer le management participatif auprès des enfants ;
- Apprendre à gérer un budget.

Moyens mis œuvre :

- Humain : 2 animateurs pour 7 enfants et prestataires extérieurs qualifiés pour les activités spécifiques
- Matériel : matériel de camping et pédagogique, minibus, ordinateur et téléphone portable (pour la préparation).

Organisation spatio-temporelle :

- Lieu : défini par les jeunes
- Période : 2 à 3 jours, défini par l'équipe d'animation par rapport aux autres activités organisées durant l'été.

Description du contenu :

Phase de préparation

Durant l'année, les jeunes sont invités à s'organiser pour monter leur séjour de vacances : définir le lieu de leur séjour, l'hébergement et les activités en fonction d'un budget défini.

Des créneaux spécifiques sont dédiés dans lesquels ils disposent d'un ordinateur afin de faire des recherches et envoyer des mails. La plupart d'entre eux contactent également des prestataires par téléphone.

D'autres séances de préparation ont lieu pour se répartir les tâches quotidiennes du camp et définir le menu.

Les séjours déjà proposés et en cours de réalisation

En 2019, il a été programmé un séjour dans le Nord de l'Ardèche (safari de Peaugres, train de l'Ardèche, et baignade)

En 2021, il a été proposé un séjour au bord du Léman (Vitam Parc, Grand Parc d'Andilly) et un autre séjour au bord du lac de Monteynard (Paddle, balade sur une des deux passerelles, et parcours aventure)

En 2022, il est prévu un séjour en Sud Ardèche (Aven Orgnac, paddle et accrobranche) et un séjour au bord du Léman (baignade, Labyrinthe Aventure en Suisse).

Critères d'évaluation :

- Nombre d'inscrits
- Nombre de jeunes ayant participé à la préparation
- Le budget est respecté
- Nombre de jeunes ayant apprécié le séjour

Dans ta relation avec les jeunes

- Tu dois être à l'écoute des jeunes et établir un lien de confiance entre toi et le jeune (sans être son pote).
- Tu respectes les jeunes en tant qu'individu à part entière.
- Tu es garant de la sécurité physique et affective des jeunes.
- Tu dois être capable de donner les soins basiques en cas de « petits bobos »

Dans ta relation avec les parents :

- Tu dois discuter avec les parents dès qu'une occasion se présente.
- Tu dois être capable de renseigner les parents ou les orienter vers les personnes concernées.
- Tu dois être présent aux moments de l'accueil et du départ.

Dans ta relation avec tes collègues :

- Tu dois respecter ton collègue.
- Tu dois respecter le travail de l'autre.
- Tu dois être un soutien (si un membre de l'équipe a une question ou s'il a besoin d'aide)
- Tu dois participer aux réunions de préparation et être présents sur les manifestations du centre le plus possible.

Dans les animations

- Tu dois être force de proposition et t'adapter quand une activité ne fonctionne pas.
- Tu gères complètement ton activité, de la préparation au rangement.
- Dans ton activité, tu dois impliquer les jeunes au maximum.

L'équipe d'animation doit être capable de se remettre en question et d'avoir un positionnement sur son action.

Barraux

Tranche QF	<350	351 à 460	461 à 610	611 à 760	761 à 880	881 à 1170	1171 à 1440	> 1441
Journée *	6	7	8	9	10	11	12	13
Demi- journée	3.40	3.80	4.20	4.60	5	5.40	5.80	6.20
Demi-journée + repas*	8.40	8.80	9.20	9.60	10	10.40	10.80	11.20

Extérieurs

Tranche QF	<350	351 à 460	461 à 610	611 à 760	761 à 880	881 à 1170	1171 à 1440	> 1441
Journée*	13	14	14.60	15	16	17	18	19
Demi- journée	6.20	6.60	6.84	7	7.40	7.80	8.20	8.60
Demi-journée + repas*	11.20	11.60	11.84	12	12.40	12.80	13.20	13.60